

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 899 publiée le 7 novembre 2022

## LE RAPPORT DE LA CIASE ET LES NON DIT SUR L'HOMOSEXUALITE...

Les révélations de Paix Liturgique sur la **gestion du séminaire eudiste d'Orléans** - où des séminaristes homosexuels ont pu être ordonnés, en contradiction avec une instruction de Rome de 2005 qui avait suscité l'hostilité du supérieur d'alors, Pierre-Yves Pecqueux - ou de **Golias** sur les **séminaires d'Avignon (avant Mgr Cattenoz) et de Toulouse** dont un enseignant, devenu évêque de Tulle par la suite, avait une double vie qui le conduisait à fréquenter les clubs gays du Languedoc - rappellent un abîme entre les pièces qui ont conduit au rapport de la CIASE - témoignages, auditions de victimes - et ses recommandations qui n'en pipent mot.

En même temps que le rapport final, la CIASE a mis en ligne l'annexe AN32 - un corpus de **témoignages anonymisés**. Beaucoup d'entre eux décrivent, avec force détails, des viols commis par des personnes aux motivations homosexuelles. Ainsi, quelques-uns parmi les 208 pages.

*« Le père m'a entraîné vers sa tente, qu'il a fermée, il m'a serré contre lui, il sentait le cigare froid (il fumait des cigarillos), je détestais cette odeur, je tentais de me dégager mais il a serré encore plus fort et il a commencé à m'embrasser sur la bouche en y mettant la langue, il me dégoûtait. Il continuait à me caresser, j'étais complètement tétanisé. (...) Je ne connaissais rien de tout cela et ce soir là, il m'a appris des mots et des actes que je ne connaissais pas de la sexualité ! Fellation, masturbation, etc. Je suis retourné dans ma tente pour me coucher en me disant que cela était peut-être normal, il était le père \*\*\* , il avait autorité, il fallait le respecter, il était prêtre » (page 26)*

*« Pour mon enterrement, je ne veux pas aller à l'église, trop de mauvais souvenirs d'un sale curé \*\*\* , il m'a violé toute mon enfance. (...) Ma vie est foutue depuis longtemps. Ne cherchez pas de photo de moi, je n'en ai pas, je me suis toujours caché, je me sens sale[...]. Il est 6 h 30 du matin, le dimanche 20 juin 2004. J'ai rendez-vous avec la mort » (page 36, « paroles testamentaires d'un suicidé »*

*« Le père Z, lui, c'était beaucoup plus grave, c'est à dire qu'il repérait les enfants les plus esthétiques, les plus beaux. (...) Il disait « Tu es très brillant, je te sens très proche de notre Seigneur, machin, il va falloir que je te voie en particulier, nous allons prier ensemble ». Il m'a tiré... une fois, dans son antre, voilà. Et je suis ressorti avec le pantalon baissé » (page 39)*

*« J'ai rêvé, en pension, de m'échapper et d'aller le tuer. Il a cessé de me toucher à partir de treize ans, probablement parce que j'étais trop grand pour lui. À partir de seize ou dixsept ans, j'ai eu des envies de meurtre en rêve, au moment du coucher » (page 52)*

*« Cet homme était le pilier de la famille, la référence, la personne de confiance vers qui toute la famille se tournait pour avoir un avis, des conseils [...] J'ai donc fait ce qu'il m'a demandé, ce maudit geste qui me dégoûte encore à bientôt 44 ans. J'étais en 6e , j'avais 11 ans, mon 12e anniversaire approchait. Cette semaine a été longue, très longue. La journée tout se passait bien. Le soir ce n'était plus la même chose. (...) je le voyais heureux, dans ma tête se mélangeait le bien et le mal. Une partie de moi hurlait en silence, lui demandait d'arrêter mais les mots ne sortaient pas [...] À ce jour, je ne sais pas si je lui ai pardonné, je sais juste que je ne suis pas responsable. L'adulte c'était lui. Je n'ai rien fait, il devait maîtriser ses pulsions » (page 104)*

*« Un jour, une image m'est revenue, que je n'ai pas comprise tout de suite : je voyais un enfant nu assis au bord d'un lit dans une chambre éclairée faiblement avec un mur. Au début, je ne voyais pas trop ce que c'était. Je trouvais ça très bizarre, c'était toujours la même image très précise qui me revenait régulièrement à des moments de la journée. Et puis, je me suis rendu compte un jour que cet enfant nu, c'était moi. Je ne sais pas pourquoi ça m'est venu, mais c'était moi qui étais là nu assis sur un lit dans une pièce. Je savais pourquoi j'y étais, j'avais quand même fait des liens, j'ai eu conscience très vite que ce monsieur m'avait agressé. Mais il a fallu attendre encore un ou deux ans avant que ça se précise, et puis, j'ai enfin réussi ; une autre image est venue où je vois ce Père entrer avec sa chemise noire dans la pièce, et le noir se fait, voilà » (page 140)*

*« J'ai rencontré, dans mon métier d'infirmier en psychiatrie, un monsieur qui a été violé pendant dix ans par le prêtre de son village. Il a cinquante ans et tout s'effondre pour lui ; il se rend compte des dégâts et tente de se suicider régulièrement » (page 142)*

« Il est venu chez mes parents pour me prendre ou me voir le jeudi qui était à l'époque le jour de congé scolaire hebdomadaire. Les abus sexuels ont eu lieu soit dans la maison [...] puisque mes parents étaient commerçants, et qu'ils travaillaient au rez-de chaussée, dans le magasin, et les abus se passaient dans la salle à manger au premier étage. La séparation entre le pédophile et moi d'une part et mes parents d'autre part, c'était un escalier. J'ai passé mai 68 sur les genoux de ce prêtre » (page 161)

Il y a même la description - rare - d'un viol lesbien (page 74)

« Mise dans une pension pour « jeunes filles de bonne famille », j'ai subi des attouchements de la maîtresse de division alors que j'étais en classe de 5e et je peux décrire ce qui s'est passé comme si c'était hier. Cette religieuse venait chercher une élève en pleine classe pour préparer la messe hebdomadaire. J'avais 11 ans et en paraissais 9. Elle me choisissait une fois sur deux ou trois... Elle m'emmenait dans son bureau, fermait la porte à clé puis tirait les rideaux. Après quoi, elle me mettait sur ses genoux pour me faire lire l'Épître selon Saint Paul ou un autre saint, pendant qu'elle me serrait d'une main contre sa poitrine et qu'elle remontait jusqu'à ma petite culotte de l'autre main [...] La pédophilie féminine existe et malheureusement, les médias n'en parlent jamais ».

Cependant, ces nombreux témoignages - confortés par les statistiques qui constatent une prévalence des garçons parmi les victimes des abus sexuels du clergé - ont été ignorés par les recommandations de la CIASE (pages 387 et suivantes).

Lors de la parution du rapport de la CIASE, la Vie établissait une typologie des victimes : « La commission a dressé un « portrait » dans son rapport, de tous ces hommes et femmes. 30 % des victimes ayant contacté la CIASE ont plus de 70 ans et 50 % ont entre 50 et 69 ans, alors que 17 % sont âgées de 30 à 49 ans. 87 % des faits rapportés à la CIASE concernent des mineurs, les autres touchent des majeurs vulnérables et, dans ce cas-là, pour un tiers, des religieux, religieuses ou séminaristes. Les victimes, à près de 80 %, sont masculines : une caractéristique des agressions sexuelles de clercs ».

Qui, par définition, sont aussi des hommes - même si quelques témoignages reçus par la Ciaise mentionnent aussi des abus dans des congrégations religieuses féminines sur des pensionnaires elles aussi féminines - l'on reste dans une problématique d'homosexualité - de lesbianisme plutôt, encore plus ignoré délibérément que l'homosexualité masculine.

La CIASE elle-même mentionnait dans son rapport (page 122) que le caractère « le plus souvent homosexuel » des viols était un obstacle à la libération de la parole des victimes : « en outre, être un homme victime suppose, d'une part, de reconnaître une atteinte à sa virilité et, d'autre part, de dénoncer un acte le plus souvent homosexuel, alors que la société a longtemps condamné cette orientation sexuelle. Encore aujourd'hui, la libération de la parole reste difficile ».

A partir de la page 205, la CIASE dresse une typologie des prêtres auteurs des abus sexuels que la commission a pu interroger. Page 207, une précision capitale : « un peu plus de la moitié des prêtres interrogés se déclarent homosexuels, certains d'entre eux indiquant avoir eu des relations avec des adultes de leur âge, avant ou après l'ordination ». Page 210, nouvelle précision en bas de page : « dans près de la moitié des cas, les agresseurs sexuels de mineurs se déclarent homosexuels (plus de 80% chez ceux qui agressent des victimes de sexe masculin) ».

Le problème était connu de longue date - la CIASE traite vers la page 260 des travaux du chanoine Boulard et du secours sacerdotal, à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Conclusion : « En 1962, le rapport du chanoine Boulard avait ainsi indiqué que la proportion d'abandons du sacerdoce liés à des « fautes homosexuelles ou pédophiliques » avoisinait 11 à 12 % ».

Mais c'était avant le Concile et la « libération sexuelle » des années 1970 qui conduit à un effondrement des notions de l'interdit... et des condamnations judiciaires, de clercs ou dans la population générale, pour abus sexuels.

« Le docteur Agnès GindtDucros, directrice de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, entendue par la CIASE en séance plénière le 5 juin 2020, a rappelé en outre que les années 1970-1980 ont constitué une période très mouvante en matière de sexualité, avec l'apparition du droit à la contraception, de l'interruption volontaire de grossesse, et la reconnaissance de l'homosexualité, période où, en prônant une forme de liberté sexuelle, certains ont contribué à « flouter » les frontières de l'interdit et du permis ».

Mais dans les 45 recommandations de la CIASE cet aspect pourtant majeur de la prévalence des abus homosexuels n'est absolument pas abordé.

Même pas pour rappeler l'importance de l'instruction romaine de 2005 sur l'importance de ne pas admettre au sacerdoce des séminaristes d'inclination homosexuelle, prise après plusieurs scandales d'abus entre majeurs dans des séminaires dans divers pays européens.

Rien.

L'historien Guillaume Cuchet, dès octobre 2021, ose rappeler l'évidence dans la Croix.

« Le rapport Sauvé a bien montré trois choses : la massivité du phénomène des abus sexuels sur mineurs dans la société, sa prévalence dans l'Église et le fait

que, dans cette dernière, 80 % des victimes sont des garçons, souvent âgés de 10 à 13 ans, alors que c'est l'inverse dans le reste de la société (70 % de filles, plutôt de 15 à 17). Or, autant on a commenté abondamment les deux premiers faits, autant le troisième est resté jusqu'à présent dans l'ombre. Ce qui ressort pourtant bien du rapport, c'est la prévalence dans l'Église, parmi les abuseurs, d'une forme d'homosexualité pédophile et éphébophile, qu'on appelait jadis « pédérasie ». Elle était déjà bien repérée, dans les années 1950-1960, par les psychiatres ou les spécialistes du problème dans l'Église. Le rapport vient confirmer le phénomène, mais on a l'impression qu'il hésite un peu à le penser.

Le problème est sensible parce qu'il attire l'attention sur deux autres faits embarrassants : la prévalence du recrutement homosexuel dans le clergé, d'une part, et la surreprésentation des rapports de même sexe parmi les abus recensés, y compris en population générale, de l'autre. Le rapport ne calcule pas ce dernier taux, mais on peut le faire à sa place : il tourne probablement autour de 30 %. On voit la disproportion par rapport à la part probable additionnée de l'homosexualité et la bisexualité dans la société globale ».

Un silence de mort lui est opposé.

En mai 2022 des laïcs **mettent en ligne** une relecture critique du rapport de la CIASE, avec une quatrième partie spécifiquement consacrée à la dimension « sexuelle » des abus, ce qui est pour ses auteurs le vrai caractère « systémique » de ces abus. Elle mérite d'être citée amplement :

« En analysant les chiffres du rapport, on trouve une très curieuse anomalie concernant les abus commis par les prêtres par rapport à ceux commis par la population générale : si 4,6% des abus sont commis par des prêtres, ils le sont à 78,5% envers des garçons et 11,5% envers des filles, tandis que les 95,4% des abus commis par la population générale (hors prêtres) le sont à 25,8% envers des garçons et 74,2% envers des filles (selon le rapport INSERM).

En d'autres termes, c'est le nombre de garçons abusés au sein de l'Église qui est la cause de tous ces scandales et débats, bien plus que celui des filles (en termes statistiques, car bien sûr tout abus reste scandaleux). On a d'ailleurs pu constater le même phénomène au sein de l'Église dans d'autres pays.

Pour justifier que cette différence n'est pas due à l'orientation sexuelle, le rapport de l'INSERM [étudiant les viols dans la population générale] explique qu'il y aurait 42,2% de filles et 57,8% de garçons parmi les enfants au contact des prêtres en paroisse. Il ne voit pas qu'en donnant ces chiffres, il démontre au contraire très clairement la forte proportion de prêtres attirés par les garçons puisque nous restons loin du ratio 74,2% filles / 25,8% garçons des enfants abusés par la population générale hors prêtres. Un simple calcul de « règle de trois » montre que la part des abuseurs dans le clergé attirés par des garçons devrait être de 43% pour retrouver ces chiffres, sous l'hypothèse conservatrice que ces derniers n'abuseraient que des garçons.

Le comble est que cette interprétation douteuse du rapport INSERM est battue en brèche par le rapport Sauvé lui-même dans son § 546 « dans près de la moitié des cas, les agresseurs sexuels de mineurs se déclarent homosexuels (plus de 80 % chez ceux qui agressent des victimes de sexe masculin) ». Nous retrouvons donc tout à fait l'évaluation de 43% faire un peu plus haut.

En somme, les travaux de la CIASE établissent de manière indéniable le lien entre orientation sexuelle, mais sans en tirer aucune conséquence dans les 45 recommandations.

Il est donc établi qu'il y a une volonté des membres de la CIASE (et plus particulièrement des rédacteurs du rapport INSERM) de nier tout lien entre l'orientation sexuelle des prêtres et les abus, mais que cela ne résiste pas à l'analyse des faits rapportés par la CIASE elle-même.

Nous avons mis en évidence ici un tabou majeur des travaux de la CIASE.

[...] Près de 50% des abus sur mineurs sont commis par des prêtres à tendance homosexuelle et plus de 80% pour les abus de garçons. Le chiffre de 80% montre clairement la sur représentation de prêtres à tendance homosexuelle dans les abus. [...]

Dans le § 547 « La sexualité des agresseurs de victimes mineures de sexe masculin ou des deux sexes semble plus développée avec un sentiment de frustration plus important comparativement aux agresseurs de victimes de sexe féminin»

Une autre donnée du § 546 fait apparaître une part de personnes à tendance homosexuelles bien moindre « Parmi les agresseurs de victimes majeures, 20 % se déclarent homosexuels et aucun ne déclare de bisexualité ».

Toujours au § 0546 « dans un tiers des cas, ils [les agresseurs de mineurs] se déclarent bisexuels ». Il n'y a donc que 20% de personnes de tendance purement hétérosexuelle parmi les abuseurs de mineurs.

Et également au § 0546 « Parmi les agresseurs de victimes mineures de sexe féminin, tous se déclarent hétérosexuels. » : Ceci est une observation fondamentale qui achève de confirmer que le caractère systémique des abus est lié à la tendance homosexuelle, vue la très faible part dans l'Église de victimes féminines comparé à ce qui est observé dans la société entière (cf. § 1). Par ailleurs, cette observation relativise fortement l'argument de « phénomène d'opportunité » mis en avant par l'INSERM pour expliquer les prêtres s'attaquent principalement aux garçons. L'orientation sexuelle est bien un facteur déterminant.

Nous avons donc identifié là une cause essentielle de la trop forte prévalence des abus sexuels dans l'Église, et certainement le véritable phénomène systémique, dans le sens où il serait spécifique à l'Église.

Ceci est une véritable bombe, soigneusement occultée dans les conclusions des rapports de la CIASE, qui choisissent plutôt de mettre en cause l'institution et sa théologie. Même si cela éclate au grand jour avec le temps, le mal aura été fait. La négation de la surreprésentation des prêtres à tendance homosexuelle dans les abus aura produit les conséquences néfastes sur l'Église issues d'un diagnostic fortement biaisé. Mais surtout, et c'est encore plus grave, cette occultation ne permet pas de prendre certaines mesures qui sont susceptibles de protéger les enfants, lors de la sélection des candidats au sacerdoce »

A ces constatations, là encore, un silence de mort a été opposé.

Un an après la parution du rapport de la CIASE, le bilan réel - tant en terme de recensement des victimes, de lutte contre les abus, d'indemnisation et de réforme de l'institution ecclésiale pour empêcher d'autres abus est très faible, alors que des affaires éclatent tous les jours.

Parmi les dernières qui font la Une, difficile de ne pas constater encore une forte prévalence homosexuelle :

- . « l'affaire Santier » : confessions avec déshabillage de séminaristes et d'hommes qui suivent un accompagnement spirituel en vue du sacerdoce, devant le saint Sacrement
- . Ledit Mgr Santier avait installé dans son diocèse à Créteil un prêtre de la communauté qu'il avait fondée qui avait été condamné deux fois, en 2003 et 2013, pour faits de pédophilie, dont la dernière fois car il couchait dans son lit avec deux garçons de 13 et 15 ans - il a reconnu des attouchements à la barre du tribunal.
- . A Paris, révélation par Paix Liturgique d'un prêtre qui commet des attouchements sur des séminaristes, des garçons donc
- . A Paris encore, un prêtre qui écrit une lettre d'amour à un enfant de 12 ans
- . Toujours à Paris, un autre prêtre qui commet des faits de voyeurisme pendant des douches collectives suite à des matchs d'équipes masculines qu'il organise
- . En Orléans, suspension d'un prêtre de paroisse, eudiste, qui fait l'objet d'une plainte à Versailles et de plusieurs signalements pour des faits d'abus sexuels, d'attouchements, de sollicitations sexuelles sur des élèves de sexe masculin d'un établissement scolaire

Cependant, l'Eglise - et notamment les évêques réunis au sein de l'Assemblée plénière de la CEF à Lourdes jusqu'au 8 novembre - renoncent toujours à mettre les mots sur les maux et à penser cette prévalence d'abus commis par des homosexuels.

« Et en même temps » ils se reconnaissent « *faibles, démunis, mal armés* » pour faire face aux abus, pleins de « *lassitude* » et « *d'écoeurement* » face aux affaires qui s'accumulent, et qui commencent à être largement publiées et connues.

Il y a de quoi. Les recommandations de la CIASE vont à l'encontre du rapport - et l'on demande aux évêques de pécher contre la Vérité tout en plombant l'institution et s'en remettre, pour tout, à des autorités civiles qui elles-mêmes ont largement failli toutes ces années à punir les auteurs d'abus - quand ils n'ont pas été ardemment protégés, du fait de leur implantation, de leurs accointances politiques ou occultes, ou d'autres raisons. De nier, trois fois, leur raison d'être.

Mais les pieds dans la vase, les évêques de France resteront tout de même pleins de zèle à pourchasser ce chancre, ce mal absolu, que constitue... la liturgie traditionnelle... alors que le Pape François les "invite à la plus grande sollicitude et paternité envers les personnes - en particulier les jeunes, prêtres ou laïcs - désorientées par le *Motu Proprio Traditionis Custodes*".

